

Dépôt de projet Programme Talents en vue de

TELEFILM C A N A D A

Recommandation de La bande Sonimage

La bande Sonimage, centre de soutien en production cinématographique au Saguenay–Lac-Saint-Jean, lance un appel de projets afin de sélectionner des dossiers de cinéastes qui souhaitent être soutenus par le programme Talents en vue de Téléfilm Canada, pour un premier long métrage.

PRÉSENTATION

Dans le cadre du programme Talents en vue, La bande Sonimage est un des partenaires désignés et sélectionnera les projets de créateurs émergeants, afin de les accompagner dans la rédaction et la préparation de leurs dépôts qui seront remis à Téléfilm Canada.

La bande Sonimage est en mesure de recommander un (1) projet de premier long métrage pour chacune des composantes principale (en français) et autochtone (français ou langue autochtone). Un jury formé par La bande Sonimage, dont au moins un membre proviendra de l'extérieur de la région, évaluera les dossiers reçus et pourra choisir au maximum deux (2) dossiers. Les cinéastes dont les projets auront été retenus pourront ensuite faire un dépôt officiel auprès de Téléfilm Canada.¹

Veuillez noter qu'il existe également le volet accéléré et le volet festival. Si vous êtes admissibles à ces volets, la recommandation par un partenaire n'est pas nécessaire.

Vous devez lire le programme Talents en vue de Téléfilm Canada avant de soumettre votre candidature. (Les principes directeurs ont été mis à jour par Téléfilm le 19 décembre 2019. Ceuxci sont sujets à changement et nous ne sommes pas responsables des modifications. Dès que les principes directeurs seront mis à jour nous ajusterons notre appel.) https://telefilm.ca/fr/financement/talents-en-vue

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les membres clés² de tous les projets recommandés doivent :

Étre des talents émergents, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir déjà produit, réalisé et/ou scénarisé au moins un court métrage (30 minutes ou moins), mais ne peuvent pas avoir occupé le même poste clé au sein de l'équipe d'un long métrage (75 minutes ou plus). Il est à noter que les producteurs ayant déjà produit UN long métrage ayant obtenu du

¹À dossiers équivalents, un artiste du Saguenay–Lac-Saint-Jean sera soutenu avant un artiste provenant de l'extérieur de la région.

² Les membres clés de l'équipe créative d'un projet sont le producteur, le scénariste et le cinéaste.



financement dans le cadre de ce programme seront également considérés comme des talents émergents. De plus, Téléfilm fera preuve de souplesse dans l'évaluation de l'admissibilité des producteurs ayant déjà produit UN long métrage doté d'un budget de 250 000\$ ou moins. (Dans ce cas, il faut communiquer avec Téléfilm pour obtenir une confirmation avant de déposer.)

- Avoir été membre de La bande Sonimage entre le 9 mars 2018 et le 9 mars 2021.
- Être un citoyen canadien conformément à la définition de la Loi sur la citoyenneté ou un résident permanent conformément à la définition de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.
- Pour la composante autochtone, outre ce qui précède, confirmer que les membres de l'équipe créative du projet s'identifient comme étant autochtone.¹

Pour déposer un projet, vous devez posséder une expérience pertinente en production cinématographique. Tout réalisateur indépendant, comprenant bien les aléas inhérents à la postproduction d'un film ou vidéo, possédant une motivation le rendant apte à mener son projet à terme dans les délais appropriés et étant conscient des démarches nécessaires à une recherche de financement pour la réalisation du film, recevra toute notre attention.

ADMISSIBILITÉ DU PROJET

Pour être admissibles, les projets doivent être des longs métrages de 75 minutes ou plus, de fiction ou documentaire produits en français ou dans une langue autochtone.

Tous les projets doivent être distribués sur une ou plusieurs plateformes numériques et doivent être complétés dans les 24 mois suivant la réception d'une invitation de Téléfilm à déposer une demande. Aucune distribution en salles n'est exigée en vertu de ce Programme.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de budget maximal ou minimal, mais que Téléfilm s'attend à ce que les budgets des longs métrages se situent entre 150 000 \$ et 250 000 \$, mais ne devra pas, de façon générale, dépasser 250 000\$.

DATES DE DÉPÔT

 Pré-approbation par La bande Sonimage – Dépôt de la lettre d'intention et premiers documents afin d'obtenir une pré-approbation de La bande Sonimage pour déposer à l'étape suivante : en tout temps et jusqu'au 9 mars 2021 à 17h00.

¹Tel que défini dans le recensement de 2006 de Statistique Canada, l'identité autochtone fait référence à une personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou une personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit, tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou une personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop001-fra.cfm.



Vous aurez votre confirmation pour la pré-approbation dans un délai de 7 jours ouvrables, suivant le dépôt de votre projet.

2. Dépôt du dossier complet à La bande Sonimage pour les cinéastes pré-approuvés : **30 mars 2021 à 17h00.** Des frais de gestion de dossier de 10\$ sont demandés.

La réponse à cette étape vous sera donnée au plus tard à la mi-avril 2021.

Les projets retenus seront par la suite accompagnés dans la préparation de leur dossier final avant la recommandation à Téléfilm Canada par La bande Sonimage. Les cinéastes choisis auront d'autres dates d'échéance à respecter en vue du dépôt final. Ces dates seront communiquées aux candidats sélectionnés.

DIRECTIVES POUR LES DEUX ÉTAPES:

<u>ÉTAPE 1</u>

Composition du dossier de pré-approbation

Vous trouverez ci-dessous tous les documents et informations pertinents pour la pré-approbation de votre projet. Veuillez noter que tous les documents requis doivent être remis sans quoi votre demande ne pourra pas être étudiée.

La bande Sonimage favorise des demandes qui sont professionnelles; portez une attention spéciale à la qualité de la rédaction et à la présentation de la demande.

Veuillez joindre les documents suivants dans cet ordre, en un seul document PDF et nous l'acheminer à ce courriel : distribution@bandesonimage.org

- Lettre de motivation (maximum une page)
- Fiche de dépôt de projet Étape 1 (fournie par La bande Sonimage)
- Synopsis du projet d'un maximum de 750 mots, qui comprend les principaux développements de l'histoire et raconte l'histoire de base du début à la fin
- Scénario du projet (si disponible)
- Calendrier de production (de la préproduction à la sortie sur les plateformes numériques) qui assurera l'achèvement du projet dans les 24 mois suivant la réception d'une invitation de Téléfilm à déposer une demande
- CV du cinéaste
- CV du scénariste
- CV du producteur
- Matériel d'appui avec liens sécurisés (fiche fournie par La bande Sonimage)

Vous devrez aussi vous assurer que votre cotisation annuelle en tant que membre est à jour. Nous vous rappelons que le tarif est actuellement de 30\$.

Veuillez envoyer votre dossier à <u>distribution@bandesonimage.org</u> avant le 9 mars 2021 à 17h00.



Évaluation des demandes

L'équipe de La bande Sonimage évaluera l'admissibilité du projet. Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les différents dossiers :

- La qualité de la feuille de route de l'équipe créative;
- La qualité, l'originalité et l'aspect novateur du contenu créatif;
- La faisabilité du projet;

Vous aurez votre confirmation pour la pré-approbation dans un délai de 7 jours ouvrables, suivant le dépôt de votre projet.

ÉTAPE 2

Composition du dossier complet à La bande Sonimage

Une fois votre projet pré-approuvé, vous pourrez déposer votre dossier complet. Vous trouverez ci-dessous tous les documents et informations nécessaires à la présentation de votre projet pour le 30 mars 2021 à 17h00.

Veuillez noter que tous les documents requis doivent être remis avec la demande, sans quoi votre demande ne pourra pas être étudiée.

Le jury favorise des demandes qui sont professionnelles; portez une attention spéciale à la qualité de la rédaction et à la présentation de la demande.

Veuillez joindre les documents suivants dans cet ordre, en un seul document PDF, et nous l'acheminer à ce courriel : distribution@bandesonimage.org

- Lettre de motivation (maximum une page)
- Fiche de dépôt de projet Étape 2 (fournie par La bande Sonimage)
- Synopsis du projet d'un maximum de 750 mots, qui comprend les principaux développements de l'histoire et raconte l'histoire de base du début à la fin;
- Vision du réalisateur (d'une longueur maximale de 3 pages);
- Plan de promotion et de distribution (d'une longueur maximale de 2 pages) qui identifie
 quel est le public cible du projet (âge, sexe, sensibilité, culture, etc.), comment l'équipe
 va trouver et accéder à ce public cible et pourquoi le public cible va s'identifier au projet;
- Filmographie de l'équipe créative (producteur, scénariste et réalisateur): soumettre une filmographie à l'aide du modèle disponible sur le site Web, qui indiquera la formation, l'éducation, l'expérience, les distinctions, les projets antérieurs et l'historique de la collaboration en équipe;
- Calendrier de production (de la préproduction à la sortie sur les plateformes numériques) qui assurera l'achèvement du projet dans les 24 mois suivant la réception d'une invitation de Téléfilm à déposer une demande;
- Sommaire du budget du projet (voir le modèle sur le site web de Téléfilm)
- Un résumé d'une longueur maximale d'une page décrivant toute autre information qui fait que le projet se démarque (par exemple : connexion personnelle avec l'histoire, campagne de sociofinancement réussie, caméo confirmé d'un acteur connu, grand nombre d'abonnés sur les médias sociaux);



- Les projets soumis pour la composante autochtone et tous les autres projets ayant un contenu autochtone doivent aborder la manière avec laquelle l'équipe a cherché à impliquer les différentes communautés autochtones qui seront touchées par le projet.
 Cela peut être fait, le cas échéant, par le biais de lettre d'appui de la communauté, de lettre d'appui de conseillers autochtone, de contrats entre les communautés et l'équipe créative pour le projet, les plans d'engagement avec la communauté, etc.
- Scénario du projet
- Matériel d'appui avec liens sécurisés (fiche fournie par La bande Sonimage)

Les frais de gestion de 10\$ doivent être payés au moment du dépôt par virement Interac (à info@bandesonimage.org) ou carte de crédit.

Notez que le projet doit respecter le Code de déontologie de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) et toutes les autres normes de programmation reconnues par l'ACR ou le CRTC, et ne contenir aucun élément constituant une infraction en vertu du Code criminel, de nature diffamatoire ou autrement illégale.

Veuillez noter qu'un projet n'ayant pas été retenu pour recevoir une aide financière en vertu de ce Programme peut être présenté à nouveau, une seule fois, durant une autre période de dépôt de ce Programme.

Veuillez envoyer votre dossier à <u>distribution@bandesonimage.org</u> avant le 30 mars 2021 à 17h00.

Évaluation des demandes

Le jury utilise les critères suivants pour évaluer les différents dossiers :

- La qualité de la feuille de route de l'équipe créative;
- La qualité, l'originalité et l'aspect novateur du contenu créatif;
- Le positionnement du projet dans le marché et l'aspect novateur de la stratégie de promotion et de distribution;
- La faisabilité du projet et son état d'achèvement en vue de la production;
- La cohésion de tous les aspects du projet (contenu, production, distribution);
- La présentation générale du dossier.

Les projets déposés sont analysés par un comité de pairs composé de trois (3) personnes, dont au minimum, une personne proviendra de l'extérieur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette sélection est soumise au conseil d'administration de La bande Sonimage, est finale et sans appel. Cependant, La bande Sonimage demeure disponible à rencontrer un demandeur afin de connaître les raisons d'un refus.

Les membres du comité de sélection s'engagent à agir de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions et s'abstenir de prendre part à toute discussion relative à une demande d'aide qui risque d'être entachée par une situation de conflit d'intérêt.

Le comité de sélection s'engage à donner une réponse aux candidats pour la mi-avril 2021.



Les candidats sélectionnés devront signer une entente avec La bande Sonimage confirmant leur engagement à déposer au programme Talents en vue de Téléfilm Canada pour la date à être annoncée par Téléfilm Canada et stipulant leur engagement, dans le cas où le financement serait accordé, à réaliser les projets en conformité avec les modalités établies par Téléfilm Canada.